

MD 199392/973
EXPEDITION

SAS AXE LEGAL
Office d'ARGENTEUIL
Commissaires de Justice
102, boulevard Héloïse
95100 ARGENTEUIL
Téléphone : 01.34.41.76.35
Mail : n.gousseau@axe-legal.fr



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

WENCH

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
ET LE QUATRE JUIN à 17 h**

A LA REQUETE DE :

La **S.A CREDIT LOGEMENT**, dont le siège social est 50, boulevard de Sébastopol – 75 PARIS CEDEX 03, inscrite au RCS de PARIS sous le numéro B 302 493 275, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés au dit siège,

Ayant pour avocat Me **Pascal PIBAULT** membre de la **S.C.P PETIT – MARCOT – HOUILLON et Associés**, Société d'Avocats au Barreau du VAL D'OISE, demeurant 22, rue Victor Hugo à PONTOISE (95300),

Je, Nicolas GOUSSEAU, Commissaire de Justice associé au sein de la SAS AXE LEGAL, office d'Argenteuil, résidant au 102, boulevard Héloïse, soussigné,

Agissant en vertu des articles R 322-1 à R 322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution et de la copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de PONTOISE en date du 29 septembre 2023 au préjudice de Monsieur [REDACTED]

Me suis rendu ce jour **4 juin 2024 à 17 h** au n°5, route de la Villeneuve à SAGY (95450), où, là étant, assisté de deux techniciens de la société AB DIAG 95 chargés de réaliser les diagnostics immobiliers obligatoires et de relever la surface loi Carrez, d'un serrurier et de deux témoins majeurs, j'ai procédé comme suit :

Personne ne répondant à mes appels, j'ai fait ouvrir la porte d'entrée du logement par le serrurier et,

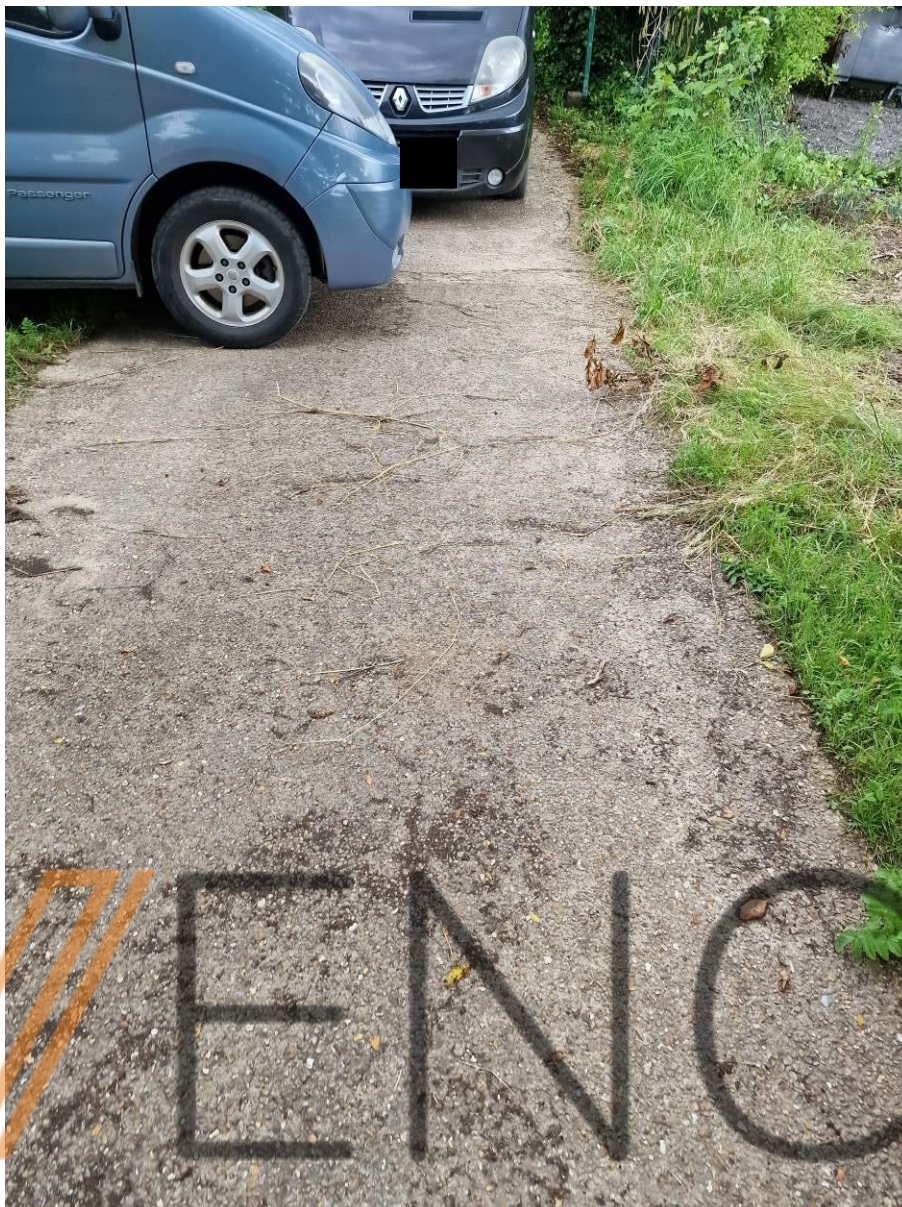
J'AI PROCÉDÉ A LA DESCRIPTION SUIVANTE :

Le bien saisi se trouve dans une maison divisée en quatre logements.

Celle-ci est accessible par une allée gravillonnée depuis la rue par un portail métallique.







Le gros œuvre est construit en parpaings et béton.
Les façades sont crépies.
La toiture est en tuiles mécaniques sur charpente en bois.
Les menuiseries extérieures sont en bois à double vitrage.
Les ouvertures sont occultées à l'étage par des volets déroulants.



Lot n°2



Jardin



Entrée du logement en façade arrière (Nord) par le jardin

Lot n° 2 :

Le logement, objet de la saisie, se compose d'une entrée qui distribue à droite une salle de douche et des toilettes et à gauche une salle de séjour avec cuisine ouverte qui se prolonge par un dégagement qui dessert deux chambres.

Les sols sont constitués de parquets en stratifié ou recouvert de carrelages dans les pièces humides.

Murs et plafonds sont peints. Faïence murale dans les pièces humides.

La salle de douche est équipée d'une vasque de lavabo sur meuble en bois et d'un bac à douche.

Les toilettes sont équipées d'une cuvette de W.C.

La cuisine est aménagée d'éléments de rangements en bois plaqué à l'état usagé. Elle est munie d'un évier en résine.

Le chauffage est assuré par des convecteurs électriques (déposés au sol). L'eau chaude est produite électriquement.



Entrée



Salle de douche



Toilettes



Salle de séjour



Cuisine ouverte

VENCH



Porte donnant sur un couloir vers le sous-sol



Dégagement



Chambre 1



Chambre 2



Chambre 2

WENCH



Chambre 2

°0°0°0°

Le logement est vide de mobilier à l'exception de quelques chaises, d'un matelas et d'un sommier hors d'état.

Les emplacements de stationnement n'ont pu être localisés.

Les lieux ont été refermés à l'issue de l'opération.

Il semble que la copropriété ne dispose pas de syndic.

°0°0°0°

Vingt et une photographies sont insérées au présent procès-verbal.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COOUT : six cent-cinq euros et 02 cts T.T.C

WENCOH



Nicolas GOUSSEAU

Témoïn 1 : Willys CORSEAUX

Témoïn 2 : Flavio LOURENCO

Serrurier : CLEFS EN MAINS